



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Confrérie de Bourgeois Vaudois attribue son Prix du Patrimoine 2023 à *La Muette – espaces littéraires* à Pully

(Re)Découvrir C. F. Ramuz

Pully, le jeudi 26 octobre 2023 : La Confrérie de Bourgeois Vaudois a remis le Prix du Patrimoine 2023 à *La Muette – espaces littéraires*, la nouvelle institution culturelle de la Ville de Pully dédiée à C. F. Ramuz et à la littérature. Gil Reichen, syndic de Pully et président de la Fondation La Muette, et Stéphanie Lugon, conservatrice, se sont vu remettre un chèque de fr. 10'000.- des mains du Gouverneur de la Confrérie, Bernard Despont, sieur d'Assens.

La Muette – espaces littéraires

Ce nouvel espace muséal, espace d'accueil, de partage et de création, se déploie à partir du bureau de l'écrivain situé dans sa maison familiale au cœur du vieux bourg de Pully et vise à faire de Ramuz, de son œuvre et de la littérature un champ culturel contemporain, stimulant et accessible au plus grand nombre. Il sera également un lieu d'archives, de recherche et de discussion autour de l'écriture et de la littérature. Il s'engagera en faveur d'un dynamisme culturel local, à travers le soutien et la diffusion du travail d'artistes.

Cet espace vient compléter l'offre muséale de la Ville de Pully déjà composée du Musée d'art de Pully et de l'ArchéoLab. La nouvelle entité du pôle muséal pullieran a pour ambition de devenir un lieu de vie où les notions de proximité et de simplicité d'accès s'allient aux sciences humaines, aux pratiques artistiques contemporaines et aux nouvelles technologies. En outre, un important programme de médiation culturelle sera proposé avec notamment des lectures, des conférences et des ateliers. Le coup d'envoi en a été donné le samedi 23 septembre à l'occasion de la Nuit des musées de Lausanne et Pully.

La Confrérie de Bourgeois Vaudois

La Confrérie de Bourgeois Vaudois a pour idéal de resserrer les liens entre les fervents admirateurs des sites, des coutumes et des mœurs vaudois. Fondée le 8 janvier 1964, elle est constituée de membres faisant partie des familles installées dans le Canton de Vaud avant 1803. Il ne peut y avoir qu'un membre par commune, quelle que soit la taille de la Commune.

C'est en 2009 que les membres de la Confrérie ont créé le Prix du Patrimoine. Ce prix en espèce est remis tous les 2 ans à toute personne physique ou morale qui, par une action, un comportement, un apport intellectuel ou patrimonial, s'est distinguée au profit du Canton de Vaud et pour le bien de celui-ci, de quelque manière que ce soit.

POUR PUBLICATION DES LE 27 OCTOBRE 2023